ah ! mon Dieu ! ma Thérèse, que vient-il de se passer ?

—Il y a que je viens d'annoncer mon mariage au comte et à la comtesse de Rochebelle, et comme cette dernière m'a grossièrement insultée, je m'en vais à l'instant même.

Dans un mouvement violent, France éleva ses deux mains crochetées au-dessus de sa tête ; toutes ses articulations craquèrent à la fois.

—Ah ! s'écria t-elle, voilà bien ce que je redoutais.... Voilà l'horrible chose que je n'avais dite à personne, et qui, depuis des mois et des mois, m'empêche de dormir.

Sans paraître entendre sa sœur, Thérèse tira violemment le cordon d'une sonnette.

Une jeune fille parut presque aussitôt.

—Faites porter ici mes deux grandes malles de cuir, ordonna Mlle de Rochebelle.

La femme de chambre s'éclipsa muette et rapide comme une ombre.

France avait fait appel à toute sa volonté pour se ressaisir.

Elle y était à peu près parvenue.

—Et avec qui veux-tu te marier, Thérèse ? demanda-t-elle à sa sœur.

—Oh ! tu l'en doutes bien un peu.

—Avec André Dangely, n'est-ce pas ?

—Parfaitement

—Et c'est lui qui te conseille de nous quitter ainsi ?

—Oui, mais à une condition :—c'est que dans le présent comme dans l'avenir, je ne lui apporterai pas un sou.

—Est-ce bien vrai, cela ?

—Si vrai que le premier acte de ma majorité sera de te faire, demain, un abandon entier de la fortune que m'a léguée don José.

France appuya sa petite main sur celle de Thérèse.

—Ca, dit-elle, c'est inutile, je ne l'accepterai pas.

Thérèse, contrariée de l'attitude de sa sœur, haussa les épaules.

—Tu réfléchiras, dit-elle.

—C'est tout réfléchi. Et tu sais que, moi, je ne change jamais.

—Nous non plus, nous ne changerons pas ; et si tu refuses, ce sera aux pauvres que nous donnerons ces millions à la mort de mon père. Nous sommes d'accord là dessus, André et moi.

Il vent que je lui doive tout, et moi, je suis disposée à tout recevoir de lui, fortune ou misère.

De nouveau France tordit ses mains.

—Oh ! Thérèse ! Thérèse ! as-tu bien pensé au scandale qui allait résulter de tout cela ? s'écria-t-elle.

—Et toi, as-tu pensé quelle vie était la mienne, avec mon caractère, obligée de supporter cette comtesse de Rochebelle, de la subir même, pouvant à peine me soustraire à sa présence ?

—Je la supporte bien, moi, et je peux ajouter que j'en souffre plus que toi, et depuis plus longtemps.

Mais il y a notre père, notre père dont la santé baisse tous les jours,—il faudrait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir,—et vis-à-vis duquel nous avons, qui qu'il y ait dans son passé, des devoirs à remplir.

—Non, s'écria Thérèse plus impétueuse que jamais, non, s'il a commis l'acte épouvantable que nous soupçonnons toutes les deux, nous ne lui devons plus rien, que haine et mépris.

France soudain redressa sa petite taille, son visage d'une si exquise beauté revêtit une expression d'incomparable dignité.

—Tu oublies une chose, Thérèse, dit-elle, c'est le nom que nous portons. Nous n'avons le droit de le souiller par un éclat ni l'une ni l'autre.

Pour te justifier de quitter ainsi la maison paternelle, que diras-tu ?—Qu'on nous a volé notre mère et que celui qui a commis cet acte indigne, monstrueux, atroce est son père lui-même,—le comte de Rochelle ?....

Je t'en conjure, écoute-moi : reste ici.

Le comte de Rochebelle est très malade.

D'après le docteur Desormeaux, ses jours sont comptés.

Peut-être qu'à son heure dernière le remords le prendra, et que lui même il nous aidera à percer le mystère qui nous entoure.

Mais dans tous les cas, lui mort, avec la fortune qui sera la tienne, moi avec l'influence de ma marraine, nous dénoncerons sans bruit une situation épouvantable, et nous châtierons le coupable sans appeler l'attention du monde sur le chef de notre race.

—Non, dit Thérèse, je ne veux pas t'écouter. Je suis l'aînée, je n'ai pas de conseil à recevoir de toi.

—C'est le devoir, pourtant.

—Non ; ne le comprends pas de la même façon. J'aime et tu n'aimes pas. André, en m'inspirant l'amour fait d'estime et de vénération que j'ai pour lui, m'a créé aussi des devoirs vis-à-vis de lui.

Dans l'évangile il est écrit : —la femme quittera tout pour suivre son mari.

Ce mari j'ai choisi à toutes les qualités morales, et si notre vraie mère était là, elle approuverait mon choix. Du reste, France, le jour où tu aimeras toi-même nous verrons si tu ne m'imiteras pas !....

La femme de chambre revenait avec un des valets de pied de l'hôtel, portant les malles que Thérèse avait demandées.

France avait trop de dignité pour ajouter un seul mot en présence des gens de la maison.

N'approuvant pas Thérèse, elle se retira, pensant du reste que le départ de sa sœur n'aurait pas lieu avant le lendemain.

Elle se trompait.

Thérèse aida elle-même sa femme de chambre à emballer tout ce qu'elle désirait emporter ; sa bourse de jeune fille arrondie depuis un an en vue de ce départ, représentait une somme assez considérable pour pouvoir attendre plusieurs mois, dans le couvent où elle désirait se retirer.

Deux heures après, sans avoir revu sa sœur, sans vouloir même aller dire adieu à Sybil qui l'avait élevée tant elle avait peur que miss Andrew ne cherchât encore à ébranler sa résolution, Thérèse quittait pour toujours la maison qu'elle avait enrichie, et où tout, en définitive, lui appartenait.

Elle alla s'installer dans un couvent fort bien fréquenté, et où les jeunes filles dans son cas, aussi bien que les jeunes femmes en instance de divorce, trouvent un refuge si elles sont honorables.

Depuis longtemps déjà, elle s'était procuré à la Havane son extrait de naissance.

Le lendemain, elle sortit avec l'autorisation de la supérieure, et alla chez un notaire faire rédiger les sommations respectueuses.

En rentrant à son couvent, elle écrivit à André.

Il y avait un an qu'elle n'avait pas eu de ses nouvelles, mais elle était tranquille : Elle savait qu'elle pouvait compter sur lui.

Après lui avoir témoigné cette confiance que rien n'avait altérée, et lui avoir parlé de son affection que l'absence encore avait accrue, Thérèse ajoutait :

"—J'ai eu vingt et un ans hier. Immédiatement, j'ai eu avec mon père l'explication que j'avais résolu d'avoir.

"Le croiriez-vous, elle a failli avoir un résultat heureux. Mon père, après mes supplications, mes larmes, s'est laissé un moment attendrir. Il avait même commencé à rédiger lui-même son consentement à notre union, lorsque Mme de Rochebelle est arrivée et a tout empêché.

"La scène qui a eu lieu alors entre nous a été terrible.

"Deux heures après je quittais la maison brouillée avec tous, même avec ma sœur, qui n'approuve pas ma conduite.

"Mais rassurez-vous, mon ami : pas plus la rage violente de Mme de Rochebelle que les lâchetés sentimentales de France ne m'ont impressionnée.

"C'est heureux, avec la conscience absolue que je suis dans le devoir et la vérité que je viens vers vous, très fière de vous confier ma vie, d'être votre femme, de n'avoir au monde que vous à qui je devrai tout.

"Et nouveau foyer, un intérieur, une famille, le bonheur absolu au dedans, le respect de tous au dehors : voilà mon seul rêve, celui que vous m'aiderez à réaliser.

"Aujourd'hui je suis alitée chez un notaire qui se charge de toutes les démarches à faire soit à l'hôtel de Rochebelle, soit ailleurs.

"De votre côté, arrangez un appartement où je pourrai entrer le jour même de notre mariage. Je vous le demande aussi simple que possible.

"Ne faites pas de folies ; les commencements seront durs, mais je veux partager la lutte avec vous, être une femme vaillante et pratique dans l'acception du mot. La femme d'un travailleur doit être une travailleuse elle-même ; c'est vous dire que j'entends me servir dans un cadre des plus modestes. Plus tard, quand nous aurons réussi, ce sera différent. Du reste vous pourrez, à ce sujet, vous concerter avec moi. La supérieure, qui connaît ma situation, vous permettra de venir,—oh ! très rarement,—me voir au parloir.

"Votre dévouée :

"THÉRÈSE DE ROCHEBELLE."

En recevant cette lettre, André faillit devenir fou de joie.

Remords, scrupules de délicatesse, il n'éprouvait plus rien, tout s'anéantissait, disparaissait pour lui devant cette péripétie unique : il allait revoir Thérèse, et bientôt elle serait à lui pour la vie !

Est-ce que c'était possible cela ?

—Mais oui, c'était vrai.

Et le l'avait attendu, pleurant, tendres promesses, sans se rebu-

—Avec vous, répondit elle tranquille et heureuse, je peux aller en Chine, je ne me plaindrai pas.

Quelque l'heure fût matinale, il y avait déjà du monde à la mairie et plusieurs familles attendaient l'officier municipal, pour des célébrations de mariage.

Quatre amis d'André, des camarades de l'Ecole centrale, lui servaient de témoins ainsi qu'à sa fiancée.

A sa vue, ils s'approchèrent et vinrent serrer sa main.

Le jeune homme aussitôt leur présenta Mlle de Rochebelle.

Ils restèrent un moment saisis avant d'incliner tant était radieuse ce matin-là la beauté de la jeune fille.

Une toilette de mousseline blanche très simple, mais d'une distinction souveraine et brodée comme par la main des fées, rehaussait singulièrement l'éclat du teint de Thérèse.

Un chapeau très petit, plutôt semblable à une tête légère aigrette de plumes, était admirablement posé sur ses beaux cheveux d'or. A la main, elle tenait un bouquet de fleurs d'oranger naturelles qu'André venait de lui offrir.

Tout ce blanc lui allait divinement, le rayonnement de ses grands yeux de la couleur des aigues-marines illuminait si bien son fin visage et adoucissait à ce point l'expression d'ordinaire un peu hautaine de ses traits purs, que lorsqu'elle parut dans la salle de mariages au bras d'André, il y eut un long murmure d'admiration autour d'elle.

Un garçon de bureau ouvrit une porte et appela :

—Monsieur le marquis André de Saint-Jean-d'Angely,—Mlle Thérèse de Rochebelle.

Thérèse leva ses grands yeux étonnés sur son fiancé.

—C'est à vous, André, ce grand nom si beau ? fit-elle heureusement surprise. Pourquoi ne m'en avez vous jamais parlé ?

—Qu'ajoute-t-il à mon mérite ? il ne me fera pas vous aimer davantage, allez !....

Dans l'assistance, quand on avait entendu appeler ces deux noms pompeux, on s'était attendu à voir une noce magnifique, et il y avait eu un léger bronhaha.

A l'aspect de cette jeune fille, seule à côté de son fiancé, suivie simplement des quatre témoins, on entendit un murmure de déception.

Mais Thérèse s'avança en relevant légèrement la tête avec son grand air hautain et doux, cet air que personne qu'elle n'eût su prendre, et qui, lorsqu'elle le voulait, lui conquérait toutes les sympathies pendant qu'il imposait tous les respects.

Les femmes sincèrement l'admirèrent, plus sincèrement encore les hommes envièrent André ; tous s'inclinèrent sur son passage.

—Où sont les parents ? demanda le maire.

—Le futur est orphelin, répondit le secrétaire de la mairie. Les parents de la future s'opposent ; mais les actes sont en règle.

—Bien : allez !

Quelques paroles furent marmottés, puis les mots indéchiffrables furent prononcés :

—Au nom de la loi, vous êtes unis !....

André appuya son nom le premier sur le grand registre, puis le mari présenta la plume à Thérèse et lui dit :

—Veuillez signer à cet endroit-là, madame la marquise, s'il vous plaît ?

A ce nom qu'on lui donnait pour la première fois, une vive rougeur colora les joues de Thérèse.

Les formalités terminées, on traversa la place et on se rendit à l'église Saint-Sulpice.

André avait commandé une messe basse ; elle fut dite tout au fond de l'abside dans cette admirable chapelle de la Vierge où la belle statue de marbre blanc éclairée par le haut ressemble à une mystérieuse et divine apparition....

Très vivante, néanmoins, très féminine, avec son expression si souverainement attirante, toute faite d'amour et de douceur, elle attendrit les cœurs, et semble promettre à ceux qui la prient.

Quelques instants après, en bas des marches, Thérèse, appuyée au bras de son mari, remerciait les jeunes gens qui avaient bien voulu lui servir de témoins, recevait leurs félicitations, et avait pour chacun une parole gracieuse, un mot affectueux.

André au contraire, plus froid encore que d'habitude, pouvait à peine parler ; il dut se contenter de serrer la main de ses amis, et ceux ci comprenant son émotion s'empressèrent de le laisser seul avec sa femme.

—Nous allons chez nous, n'est-ce pas ? lui demanda Thérèse en se faisant un peu plus lourde à son bras.

Il lui fit signe que oui, et se dirigea vers la voiture qui les attendait devant l'église.

—Le temps est si beau, lui fit elle en souriant, que si notre demeure n'est pas trop éloignée j'aime bien mieux m'en aller à pied avec vous.

Il paya le cocher, et ils se mirent en marche tous les deux.

Le Boulevard Luxembourg ouvrait une de ses grilles d'or devant eux, ils entrèrent.

Au milieu des allées, dans un endroit abrité des rayons trop ardents du soleil, une foule de bébés jouaient sous les yeux de leurs mères ou de leurs nourrices.

Les uns lançaient dans le bassin de superbes bateaux toutes voiles dehors, d'autres y faisaient nager des canards aux chatoyantes couleurs.

D'autres encore plus petits, assis par terre, faisaient avec leurs menottes roses des amoncellements énormes de sable et de gravier.

D'un commun accord, au milieu de cette fête de l'enfance, de cet assemblement de frais minois, de regards étincelants, de mines souriantes, André et Thérèse s'arrêtèrent.

Tout au bout de cette jolie rue qui borde le jardin du Luxembourg, André avait loué un tout petit hôtel qu'il avait meublé avec un soin jaloux.

La vue était charmante. Devant soi, de l'air, de la lumière, des fleurs, des arbres, du soleil tant qu'on en voulait.

L'intérieur était simple et cependant toutes les ressources d'André y avaient passé. Mais la moindre installation coûte si chère à Paris !....

Pour une pensée pieuse, Dangely avait fait des folies : c'était le petit salon qu'il avait copié exactement sur celui que Thérèse et France occupaient à l'hôtel de Rochebelle et pour lequel, il le savait, Thérèse avait toujours eu une grande predilection.

Par les fenêtres entr'ouvertes une brise tiède entrait, faisant trembler légèrement les rideaux de tulle.

La bonne était occupée à préparer leur déjeuner, le premier qu'ils allaient prendre chez eux, en tête à tête, ainsi qu'ils le feraient désormais chaque jour.

La jeune femme, brisée d'émotion, s'assit sur le canapé.

Ses regards appelaient André ; il ne se fit pas prier ; il vint prendre place à ses côtés et l'enlaça de ses bras.

—Que tu es bon !.... murmura-t-elle, en proie à un bonheur surhumain. Comme tu me comprends.... Et que je serai donc heureuse avec toi....

Elle sentait le cœur de son mari battre à coups précipités contre le sien sans qu'il fût possible à celui-ci de prononcer une parole.

—Thérèse ! ma Thérèse !.... Comment te rendrai-je jamais ce que tu as laissé pour moi, dit-il enfin en balbutiant.

Elle l'interrompit brusquement.

—Tais-toi, lui dit elle. Tais-toi.... Ne blasphème pas.... Je n'ai rien laissé, rien brisé, rien abandonné. Je suis simplement allée vers toi auquel de tout temps j'étais destinée, et pour lequel certainement Dieu m'a créée et mise au monde !

Enivré, Dangely écoutait sa femme et la contemplait en extase.

L'intensité de l'émotion, en effet, mettait sur le visage habituellement un peu froid de Thérèse, un rayonnement extraordinaire ; ses narines frémissaient imperceptiblement, le jour qui tombait d'aplomb sur elle rendait plus purs et plus colorés ses magnifiques lèvres pâlies, dans lesquelles il y avait véritablement l'expression absolue et naïve de premières fois.

Elle laissa tomber sa main dans celle de son mari :

—Je sais la loi devant Dieu et devant les hommes, murmura-t-elle, à toi pour toujours. Que me fait le reste !

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ENFANT ABANDONNÉE.

UN CŒUR D'OR.

Il est six heures du soir, en hiver.

Il a neigé dans la journée, et les omnibus ne descendent qu'à grand'peine la pente raide de la rue Clignancourt, à Montmartre.

Un jeune homme de vingt-trois ou vingt-quatre ans, grand, souple, aux épaules larges, à la démarche alerte et légère, entre sous la porte cochère d'une des immenses maisons qui, situées sur la déclivité de la chaussée, regardent la plaine Saint-Denis.

—Rien pour moi, madame Samuel ? demande-t-il à la concierge, en passant devant sa loge.

—Rien, dit-elle.

Puis subitement, le rappelant :

—Je me trompe, monsieur Robert, votre ami M. Périer est venu deux fois déjà.

—Il n'a pas dit ce qu'il voulait ?

—Non, mais il n'est pas loin, je pense.

—Bien, vous le ferez monter lorsqu'il reviendra.

Robert, très leste, eut vite fait d'escalader ses six étages.

Au fond d'un couloir, il ouvrit une porte, semblable à beaucoup d'autres portes qu'on voyait à côté, basses, étroites, peintes en jaune ; et dès l'entrée ayant frotté une allumette, il alla droit à une petite lampe placée avec beaucoup d'ordre sur une encoignure de bois sculpté.

Le logis était modeste : il se composait de deux pièces assez convenables et surtout décorées avec un goût exquis

La première dans laquelle il pénétra, très spacieuse, très élevée, était une sorte d'atelier de sculpteur.

Je dis *une sorte*, car il n'y avait ni les grandes verrières, ni les tentures, ni les modèles en plâtre, en terre cuite ou en marbre, qui composent d'ordinaire ces pièces-là.

A peine quelques rares ébauchoirs voyaient-ils de côté et d'autre.

Au milieu de la chambre une selle et un objet assez volumineux sous une immense toile mouillée donnaient seuls la sensation qu'on était chez un artiste.

—Brr !.... fit Robert en entrant, il ne fait pas chaud ici !....

Tant mieux, ajouta-t-il avec un éclat de gaieté qui montrait ses dents plus blanches que celles d'un jeune chien, mon buste de cette façon ne sèchera pas et se travaillera mieux.

Allons, je vais aller mettre ma popotte à bouillir de l'autre côté, et mou dîner expédié, si Périer ne me dérange pas trop longtemps, quelle bonne rogée de travail je vais avoir après !....

Il passa en effet dans la deuxième pièce plus exiguë et alluma un petit fourneau à gaz.

Dans une casserole, à côté, un ragoût était préparé.

—Décidément, dit Robert toujours de bonne humeur, Mme Samuel est une perle. Grâce à elle, je n'ai pas à aller chaque soir m'installer dans ces gargottes de trente-sixième ordre qui me dégoûtent si profondément. Une allumette sur le gaz, dix minutes de patience pendant lesquelles je lis mon journal, et puis.... allez.... ça y est. Elle n'oublie rien, la brave femme, pas même le convert.

En effet, sur une petite table voisine, on voyait une serviette blanche, et par dessus un couvert d'une méticuleuse propreté était étalé dans un ordre parfait.

Un litre de vin, de l'eau bien claire et un morceau de fromage se trouvaient alignés sur la même table.

Pendant que le souper de Robert mijotait sur son fourneau, le jeune homme, comme il l'avait dit, s'assit sous sa lampe, et se mit à lire le *Petit Journal*.

La lumière l'éclairait en plein et permettait de distinguer le moindre trait de son visage.

Il n'était pas régulier, ce visage, dans l'acception absolue du mot ; son front paraissait trop volumineux sous ses cheveux bruns coupés ras, mais qu'il était donc sympathique avec son teint mat, son ovale mince, qu'allongeait encore une barbe pointue ! Deux grands yeux d'un brun très clair, striés d'or, lumineux, droits, à la fois fermes et doux !

Evidemment Robert avait une physionomie à lui, point banale, et dont l'étincelle de vie et d'extraordinaire intelligence qui, par instants, l'animait, devait une physionomie d'artiste si jamais il en fut.

Il venait de terminer son repas, et il était encore assis à sa petite table lorsqu'on frappa à sa porte : c'était Georges Périer.

Artiste comme Robert, Périer avait pour la peinture la même vocation que son ami pour les figurines de bois ou de marbre.

Ils s'étaient rencontrés plusieurs fois dans les musées et ayant à peu près les mêmes goûts, ils s'étaient liés.

—Qu'est-ce qui me vaut la bonne fortune de te voir ce soir ? demanda Robert.

—Un service que j'ai à te demander.

—Accordé, si je le puis.

—J'ai besoin de toi pour un de mes tableaux. J'ai beau chercher dans tous les modèles que je rencontre, je ne vois personne de campé comme toi, avec ton torse superbe, tes extrémités de femme et ta tête si originale.

Robert rougit.

Oh ! assez, Périer, mon cher.... Je l'en prie.... Tu me fais rougir....

—Tu sais bien que ce que je t'en dis n'est pas pour te faire des compliments. Entre nous ce serait trop bête.

Mais tel que tu es, je te gobe absolument.

Je n'ai pas voulu d'abord te demander le service de poser pour moi, je te sais très occupé et je considérais ma demande comme une indiscrétion rare

—Eh bien !.... tu m'en trouveras indiscrète si tu veux ; mais je ne dors plus de l'idée de t'avoir dans mon tableau, et il faut que tu aies cette complaisance.

—Oh ! qu'à cela ne tienne ! Seulement, comme tu le disait tout à l'heure, ce ne sera pas facile, car je suis très occupé.

—Ici ? Et ton ébauchoir ?....

Robert rougit, hésita l'espace d'une seconde, puis tout à coup, très décidé :

—Je suis un ouvrier, dit il, et mon temps ne m'appartient pas.

—Toi, un ouvrier ! avec ces pieds, ces mains et cette tournure ?.... Mais ce n'est pas possible et tu ne me le feras jamais croire, car tu as l'air d'un fils de roi.

—Je ne suis cependant qu'un simple ouvrier sculpteur sur bois, et qui plus est un enfant abandonné, seule au monde.

—Oh ! Robert ! s'écria Périer, dont la physionomie s'empreignait d'une sympathie si vive qu'elle le rendait presque beau, tu es un noble cœur, tu as l'air d'un fils de roi.

Robert rougit, hésita l'espace d'une seconde, puis tout à coup, très décidé :

—Je suis un ouvrier, dit il, et mon temps ne m'appartient pas.

—Toi, un ouvrier ! avec ces pieds, ces mains et cette tournure ?.... Mais ce n'est pas possible et tu ne me le feras jamais croire, car tu as l'air d'un fils de roi.

—Je ne suis cependant qu'un simple ouvrier sculpteur sur bois, et qui plus est un enfant abandonné, seule au monde.

—Oh ! Robert ! s'écria Périer, dont la physionomie s'empreignait d'une sympathie si vive qu'elle le rendait presque beau, tu es un noble cœur, tu as l'air d'un fils de roi.

Tandis que nous.... seuls toujours...

Quelquefois quand on était très sage, une image ou un bonbon nous récompensait ; mais des baisers jamais.

Dans mon hôpital, il y avait un peu de tout : des enfants, des malades et des infirmes.

Un de ces derniers était un vieil artiste, un sculpteur, qui avait eu une certaine renommée.

L'été, lorsqu'il chauffait, ses vieilles jambes paralysées au soleil, on me laissait aller leur auprès de son fauteuil.

L'amour de son art avait survécu chez lui à la perte de la mémoire et de presque toutes ses autres facultés.

Sans pouvoir à peine prononcer une parole, il m'enseignait à modeler la terre glaise.

Il faut croire que l'avais certaines dispositions car les choses naissaient sous mes doigts.

Tout ce que je voyais me servait de modèle : les bêtes de la basse cour, les fleurs du jardin, même les statues et les vases sacrés de l'église.

Les sœurs trouvèrent ces derniers objets splendides, et décrétant que je serais plus tard un grand artiste, elles me traitèrent avec une extraordinaire indulgence.

Je venais d'avoir douze ans lorsque la supérieure qui m'avait recueilli mourut subitement.

C'était une femme excellente dont la plus grande qualité était une bonté à toute épreuve.

Celle qui lui succéda était loin de lui ressembler ; sèche, nerveuse et dure, elle était surtout dévote.

(*A continuer*).

—Achetez vos cadeaux fins et Boston Butter Cups, aux prix les plus réduits, chez Ph. W Dieiman & Cie., rue Tronchon-oins, 29 et 31.

PAR'OIDIUM

(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des pour des bestian sient que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cosqueralles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte 1 échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 centis à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

Illustr. Bu

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES

REMUNERATIVES

ET BIEN SITUÉES

—DANS LE—

Premier, Deuxieme, Troisième Districts.

Nos 286 et 288 rue St-Thomas, entre les rues St-James et Félicité, double corps de logis élégant.

Nos 111 et 113 rue South Liberty, entre les rues Gravier et Perdido, double corps de logis élégant.

No 6 rue North Peters, entre les rues Ursulines et Hôpital et faisant face à la rue Gallatin, près des Marchés Français, de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, de la Gare de passagers du Southern Pacific Railroad, magasin à trois étages, occupé comme le "Simone House."

No 251 rue Villeré, entre le Chemin du Bayou et la rue Ursulines, un charmant cottage élevé.

Nos 168 et 168 1/2 rue Villeré, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, un élégant double corps de logis.

A l'encoignure des rues Robertson et St Philippe, un élégant et spacieux double corps de logis.

Nos 219 et 219 1/2 rue North Claiborne, entre les rues Ursulines et St-Philippe, un très élégant double corps de logis.

No 101 rue Mandeville, entre les rues Dauphine et Bourgogne, une résidence à deux étages.

Succession de

ROBERT MOUAT.

No 37,943.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune.—MERCREDI, 17 janvier 1894 à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Monnaie de l'Etat**, les immeubles ci-après désignés, savoir :

1° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 258, borné par les rues **Mandeville, Bourgogne, Kerpaer et Dauphine**, le lot ci-dessus désigné par le numéroteur, et mesure en mesure américaine, 22 pieds 11 pouces de face à sa rue **Mandeville**, 71 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 8 avril 1847, et déposé au bureau de Edward Barnett, ex notaire en cette ville, d'après le plan No 193.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages ayant deux chambres au premier étage, deux chambres et un cabinet au second étage, entrée sur le côté, corridor, galerie latérale et un étage ayant deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc., connus par le numéro municipal 101 rue **Mandeville**.

Acquis par ledit défunt par achat de Jean Baptiste Sauvinet, d'après un acte passé par devant Edward Barnett, notaire, le 15 avril 1847, enregistré au bureau des aliénations, dans le livre 42 folio 595.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le dit district de cette ville, dans l'Ilet No 168, borné par les rues **Villeré et Dauphine**, **Marais et Dumaine**, désigné par le numéro deux et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue **Villeré** sur 105 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, contigu sur le côté le plus rapproché de la rue **Ste-Anne**, le côté du lot numéro un ci-dessus, d'après un plan dressé par J. B. Pomilly, daté le 27 novembre 1847, et déposé au bureau de P. E. Larsache, d'après le plan numéro six, lieu et place du jardin.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis à un étage et attic recouvert en ardoises, ayant deux chambres à coucher, conduisant à chaque côté, un rez de chaussée, et une chambre de chaque côté dans l'attic, hydrants, citerne et lieux d'aisance à chaque côté, connu par les numéros municipaux Nos 168 et 168 1/2 rue **Villeré**.

Acquis par le dit défunt par achat de Marie Josefa Macias veuve de Ramon Orero, d'après un acte passé pardevant P. E. Larsache notaire, le 22 novembre 1847, et enregistré au bureau des aliénations, dans le livre 83, folio 497.

3° **Un certain terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'Ilet No 206 borné par les rues **Clairborne, St-Philippe, Bourgogne et Ursulines**. Ledit terrain est désigné par le numéro quatre et mesure 31 pieds 6 pouces de façade sur la rue **Clairborne** sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, selon un plan dressé par L. Surgi, déposé en l'étude de E. Barnett, comme plan No 101.

Les améliorations consistent en une maison très élégante à un étage, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant cinq chambres de chaque côté, bâtisse de dépendance ayant une chambre de chaque côté, citerne, etc., et portant les Nos municipaux 219 et 219 1/2 rue **Nord Clairborne**.

Acquise par le défunt par achat de la succession de Mathilda Lafargue, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire, le 28 mai 1878 enregistré au bureau des transferts, livre 109, folio 535.

4° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'Ilet No 179, borné par les rues **Villeré, Urseulines, Robertson et Royal**. Ledit terrain mesurant 30 pieds de façade rue Villeré, 31 pieds 9 pouces sur une ligne oblique dans le fond, sur 81 pieds 1 pouce sur la ligne du côté de la rue des **Ursulines**, et 76 pieds 7 pouces de l'autre côté

Les améliorations consistent en un joli cottage élevé de terre, couvert en ardoises, ayant cinq chambres, savant, deux citernes, lieux d'aisance, écurie, etc., portant le numéro municipal 251 rue **Robertson**.

Acquis par ledit défunt par achat de la succession de John H. Tiler, par acte passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 4 novembre 1879, enregistré au bureau des transferts de cette ville, dans le livre 111, folio 94.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs ; le reste, s'il y en a, à un an à un et demi sans de crédit, à leur choix, au des billets portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfaitement, billets divisés en coupons et garantis, ensemble avec une hypothèque spéciale, les acquéreurs faisant assurer les propriétés vendues contre l'incendie et transférant les polices aux légataires ou vendeurs, et paieront cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant des billets en cas de litige pour le recouvrement des dites billets. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur leurs enchères, sur-le-champ entre les mains des encanteurs, pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 20 27—jan 3 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

vant Alcée J. Villeré, notaire, le 4 novembre 1879, enregistré au bureau des transferts de cette ville, dans le livre 111, folio 94.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs ; le reste, s'il y en a, à un an à un et demi sans de crédit, à leur choix, au des billets portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfaitement, billets divisés en coupons et garantis, ensemble avec les hypothèques spéciales, les acquéreurs faisant assurer les propriétés vendues contre l'incendie et transférant les polices aux légataires ou vendeurs, et paieront cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant des billets en cas de litige pour le recouvrement des dites billets. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur leurs enchères, sur-le-champ entre les mains des encanteurs, pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 déc—14 17 24 31—jan 7 14 21 17

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE-RESIDENCE,

No 566 rue Baronne,

Entre la rue Philip et l'avenue Jackson.

Succession de Henri de Broeys.

No 37,278—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE. Encanteurs—Bureau No 177 rue Commune —MERCREDI, 20 décembre 1893, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Rightor, date le 19 novembre 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le joli cottage résidence simple en bois nouvellement bâti et recouvert en ardoise, No 566 rue Baronne, entre rue Philip et avenue Jackson, ayant galerie devant, salons avec arches, salle à manger, cuisine et de spacieuses chambres à coucher bien ventilées, hangar, citerne, parterre cour, etc. La propriété est décrite comme un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, et l'ilet est borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Jackson étant la portion supérieure, ou la portion la plus rapprochée de la rue Philip d'une grande portion de terre, composée de plusieurs lots désignés par les lettres A, B, C et D, selon un plan dressé par L. B. Pilié, voyer, daté le 12 juin 1872, et déposé au bureau de Jos. Cohn, ex notaire en cette ville laquelle dite portion de terre mesure, en mesure américaine 34 pieds de face à la rue Baronne sur 136 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, dans un voisinage tranquille et radial avec toutes les commodités possibles à proximité, cette belle résidence est recommandée à ceux qui sont à la recherche d'un cottage confortable et agréable.

Termes et conditions.—La moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un, un et demi et deux ans de crédit au gré du dit acquéreur payable en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, et garantis par les dites propriétés vendues et par hypothèque spéciale ; l'acquéreur aura à payer en plus 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant des billets en cas de litige ; en cas où il faudrait intenter un procès pour couvrir le montant des billets exigibles, qui devra être garanti par le privilège et la dite hypothèque ; l'acquéreur devra assurer les bâtisses jusqu'à paiement à dite billets, et transférera les polices d'assurance au vendeur ou à ses ayants droit, et le dépositaire avec l'encanteur 10 pour cent de l'enchère sera de garantir la vente complète par un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, aux frais de l'acquéreur.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par Jeff. C. Wen, notaire public.

13 déc—13 20 27—jan 3 10 17

Assurances et Banques.

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1893.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, 123 rue Commune, le troisième mardi, 16me jour de janvier 1894, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

CHAS. L. C. DUPUY,
16 déc—au 16 janv Caissier.

Compagnie d'Assurances Germania. —No 51 rue du Camp Nouvelle-Orléans. 14 décembre 1893.—A une réunion du conseil de direction, tenue ce jour, M. ERNEST CHASSANIOL a été unanimement élu secrétaire de cette compagnie en remplacement de M. L. WEBER, décédé.

J. HASSINGER,
15 déc— Président.

Banque Nationale Mutuelle de la Nile-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1893.—AVIS.—L'élection de directeurs de cette banque pour servir pendant l'année prochaine aura lieu à la banque le MARDI, 9 janvier 1894, de midi à 2 heures P. M.

JAS J. TARLETON,
12 déc—à date Caissier.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans. 9 décembre 1893. — L'élection annuelle pour Directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu à la banque, le MARDI 9 janvier 1894, de 10 h. A. M. à 2 h. P. M.

J. L. BERCIER, Caissier.
12 déc—

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1893.—Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle, su